

Située à 45 minutes des ponts de Québec, Montmagny est une ville-centre de près de 12 000 habitants. L'administration municipale compte un peu plus de 120 employés répartis dans six services municipaux ayant pour mission première d'offrir un service de qualité aux citoyens et d'être à l'écoute de leurs besoins.

**TRAVAILLER À LA VILLE DE MONTMAGNY, C'EST OPTER POUR UN EMPLOYEUR ENGAGÉ  
DANS LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE DE SES EMPLOYÉS.**

### Vos défis et responsabilités

Le Service des travaux publics et des infrastructures est à la recherche d'une personne intéressée à occuper un poste régulier à temps complet étant composé de deux fonctions soit, préposé aux équipements récréatifs (8 mois/année) et préposé général (4 mois/année).

#### Préposé aux équipements récréatifs :

- Accomplir divers travaux ayant trait à l'entretien et la réfection de l'aréna et de ses équipements;
- Effectuer, au besoin, la préparation et l'entretien de la ou des patinoires extérieures en saison hivernale;
- Assurer la surveillance des lieux et le service à la clientèle à l'aréna.

#### Préposé général :

- Effectuer des travaux de construction, d'entretien et de rénovation, tant intérieurs qu'extérieurs, de nature générale;
- Assister les préposés spécialisés dans les travaux d'entretien et de réparation des réseaux, des équipements et des bâtiments de la Ville et des organismes associés.

### Nous recherchons une personne qui :

- Possède un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) et un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.) dans une discipline pertinente ou l'équivalent;
- Possède un permis de conduire classe 3 valide;
- Possède une année d'expérience pertinente;
- Possède des habiletés de base en menuiserie, plomberie et mécanique;
- Est une personne responsable, autonome, polyvalente et ayant beaucoup d'initiative;
- Fait preuve d'une attitude positive et aime travailler en équipe.

#### Serait un atout :

- Posséder des habiletés sur les différents équipements de déneigement;
- Posséder le certificat de préposé à l'aqueduc (O.P.A.).

### Conditions de travail

- Les conditions de travail sont celles établies dans la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Montmagny présentement en vigueur.

Si vous êtes intéressé, veuillez nous transmettre votre curriculum vitae par courriel ou à l'adresse ci-dessous. La date limite de dépôt de candidature est le **18 octobre 2019 à 16 h.**

Pour  
postuler

#### VILLE DE MONTMAGNY

Service des ressources humaines

Courriel : [ressources.humaines@ville.montmagny.qc.ca](mailto:ressources.humaines@ville.montmagny.qc.ca)

143, rue St-Jean-Baptiste Est  
Montmagny (Québec) G5V 1K4  
Télécopieur : 418 248-0923

Seuls les candidats retenus seront contactés. Le masculin a été utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



Pour plus d'information sur les possibilités de carrières à la Ville de Montmagny, visitez le [ville.montmagny.qc.ca/emploi](http://ville.montmagny.qc.ca/emploi)

